Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260629-DEL202665-DE

# DELIBERATION N° 2026-65

OBJET : Règlement intérieur du conseil municipal de Grand-Fougeray

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

**Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:**

D'ADOPTER le règlement intérieur du Conseil Municipal de Grand-Fougeray

DE DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 29 JUIN 2026

LE MAIRE

Norbert JANVIER

MAIRIE de GRAND-FOUGERAY
35 (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260629-DEL202665-DE

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

SEANCE DU : 29 juin 2026
CONVOCATION DU : 23 juin 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 25 juin 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 25 juin 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 18
* absents : 5 (dont 5 procurations)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

**MEMBRES PRESENTS :**
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Ludivine BOUJU, Mme Lucie MOREAU, Mme Yasmina PROVOST, M Frédéric GERNIGON, Mme Morgane JOUNY, Mme Alysé VILLETTE, Mme Sylvie GERNIGON, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, M Christophe PLOTEAU, Mme Carole GUIBERT - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

**MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :**
M Loïc LEMAU représenté par M Norbert JANVIER
M Gwénaël GICQUEL représenté par M Philippe SANTERRE
M Guillaume MARTIN représenté par M Norbert JANVIER
M Romain GEFFRIAUD représenté par Mme Lucie MOREAU
M Mikael GICQUEL représenté par Mme Carole GUIBERT

**MEMBRES EXCUSÉS :**
Néant

**MEMBRES ABSENTS :**
Néant

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu de séance en date du 05/06/2026, **à l'unanimité**

**DÉCISIONS DU MAIRE:**

**RAS**